Feyzin (69) : « C’est comme ça qu’on fait une Samuel Paty ! » ; un père menace le professeur de son fils puis est relaxé

16/09/2026 à 19h24



Le tribunal correctionnel de Lyon a relaxé le 15 septembre un père d’élève du collège Frédéric-Mistral à Feyzin (Rhône), poursuivi après avoir menacé un professeur de sport en référence à Samuel Paty.

Le 19 mars 2026, lors d’un rendez-vous organisé après une heure de colle infligée à son fils, Ahmed X., 42 ans, avait pointé l’enseignant du doigt en lançant : « **C’est comme ça qu’on fait une Samuel Paty** ! ». Plusieurs membres de l’établissement avaient ensuite porté plainte pour menace de mort et apologie publique d’un acte de terrorisme.

À l’audience, le prévenu a reconnu avoir « dégoupillé ». L’enseignant, placé en arrêt de travail pendant quatorze jours puis en congé pour invalidité temporaire imputable au service, est toujours suivi. Le parquet avait requis 3 000 euros d’amende avec sursis.

Le tribunal a finalement prononcé la relaxe, estimant que le

caractère public de la menace n’était pas établi : les propos avaient été tenus dans un bureau fermé, lors d’un rendez-vous confidentiel.

Actu Lyon